

NOS RÉALISATIONS ET NOS PROJETS

La Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick est un regroupement de personnes et d'organismes qui fait de l'éducation et de la revendication pour l'adoption de mesures législatives afin d'assurer l'équité salariale dans les secteurs public et privé. L'équité salariale est un salaire égal pour un travail de valeur égale.

Voici nos réalisations et nos projets. Pour plus d'information, suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#), [Instagram](#) et notre site Internet : www.equite-equity.com.

En 2018-2019, nous avons :	Les résultats obtenus sont :	En 2019-2020, nous voulons :
<ul style="list-style-type: none"> rencontré dix députés de différents partis politiques provinciaux et le nouveau chef du Parti libéral afin de promouvoir une loi sur l'équité salariale pour le secteur privé; 	<ul style="list-style-type: none"> Trois sur cinq partis provinciaux ont promis une loi pour le secteur privé aux dernières élections. 	<ul style="list-style-type: none"> maintenir la pression sur tous les partis politiques provinciaux pour qu'ils s'engagent à adopter une loi sur l'équité salariale pour le secteur privé lors des prochaines élections;
<ul style="list-style-type: none"> travaillé avec le secteur des soins dans le cadre d'un projet communautaire financé par le ministère fédéral des Femmes et de l'Égalité des genres, « Valoriser la prestation de soins communautaires »; 	<ul style="list-style-type: none"> Investissements de 16,1 millions \$ pour environ 10 000 travailleuses de soins, dans le budget de 2019-2020 (augmentations salariales de 0,50 \$ à 2 \$ / h selon les services, mais aucune pour les centres ADAPF et les résidences communautaires) Investissements d'un million \$ dans les salaires des éducatrices de la petite enfance avec formation (augmentation de 0,75 \$ l'heure) 	<ul style="list-style-type: none"> évaluer les emplois du secteur des soins; poursuivre la revendication pour l'équité salariale avec le personnel et les employeurs de l'ensemble du secteur des soins;
<ul style="list-style-type: none"> profité du 10^{ème} anniversaire de la <i>Loi de 2009 sur l'équité salariale</i> pour en évaluer la mise en oeuvre; 	<ul style="list-style-type: none"> Le gouvernement provincial a terminé les processus d'équité salariale dans presque toute la fonction publique ainsi dans 5 sur 7 corporations de la Couronne. De nouveaux groupes éligibles ont débuté une évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> continuer à surveiller la mise en œuvre de la Loi de 2009 sur l'équité salariale dans les quelques catégories d'emplois restantes; revendiquer des règlements pour assurer le maintien de l'équité salariale dans la fonction publique;
<ul style="list-style-type: none"> demandé que le rapport du Comité consultatif sur l'équité salariale et le revenu de subsistance de la Société d'inclusion économique et sociale (SIES) soit rendu public; 	<ul style="list-style-type: none"> Le rapport du Comité du SIES est maintenant public et recommande l'adoption d'une loi sur l'équité salariale pour le secteur privé. 	<ul style="list-style-type: none"> utiliser le rapport du Comité du SIES dans nos communications avec le gouvernement, les entreprises et le public;

En 2018-2019, nous avons :	Les résultats obtenus sont :	En 2019-2020, nous voulons :
<ul style="list-style-type: none"> organisé un dîner-causerie intitulé « I can't afford to leave » à Saint-Jean en collaboration avec des organismes qui oeuvrent contre la violence faite aux femmes; tenu un forum pour faire le point sur l'équité salariale à Moncton, le 1^{er} juin 2019; collaboré avec 18 autres organismes néo-brunswickois pour avancer nos enjeux; 	<ul style="list-style-type: none"> Rappel que l'iniquité salariale rend les femmes plus vulnérables face à des relations de violence conjugale. Mobilisation et sensibilisation de nos membres et de nouveaux alliés Plusieurs organismes se sont prononcés en faveur d'une loi sur l'équité salariale pour le secteur privé. 	<ul style="list-style-type: none"> tenir un symposium sur l'équité salariale dans le secteur privé au printemps 2019; tenir un forum sur l'équité salariale en juin 2019; poursuivre nos collaborations avec les organismes de la provinces;
<ul style="list-style-type: none"> augmenté la visibilité du dossier de l'équité salariale; offert 24 présentations rejoignant environ 770 personnes; émis 15 communiqués de presse; 	<ul style="list-style-type: none"> (63 %) des résidents du N.-B. affirment être au courant de l'iniquité salariale. Après explication, la grande majorité des résidents (85%) indiquent qu'il est important que le gouvernement adopte une loi sur l'équité salariale pour le secteur privé de la province.¹ 	<ul style="list-style-type: none"> garder une forte présence dans les médias sociaux et traditionnels; moderniser notre site Internet;
<ul style="list-style-type: none"> surveillé la mise en œuvre de deux initiatives d'équité salariale visant le secteur privé : <ul style="list-style-type: none"> les organisations qui répondent à un appel d'offre du gouvernement d'un million de dollars ou plus doivent suivre un module d'apprentissage; celles qui appliquent au programme de Promesse d'emploi doivent créer un plan d'équité salariale; 	<ul style="list-style-type: none"> 330 entreprises ont suivi les étapes requises pour obtenir le financement et augmenté leurs connaissances sur l'équité salariale, mais elles n'implantent pas l'équité salariale prouvant une fois de plus qu'une loi est nécessaire pour le secteur privé. 	<ul style="list-style-type: none"> rappeler que les mesures volontaires ne suffisent pas; développer un argumentaire sur les avantages de l'équité salariale pour les entreprises; augmenter les connaissances et diminuer la résistance des associations d'employeurs; travailler davantage avec le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail;
<ul style="list-style-type: none"> collaboré avec d'autres organismes de défense des droits des femmes et des syndicats nationaux pour revendiquer une loi fédérale sur l'équité salariale; assuré une présence sur la scène nationale; 	<ul style="list-style-type: none"> Le gouvernement fédéral a adopté la Loi sur l'équité salariale à l'automne 2018. Elle entrera en vigueur lorsque la réglementation nécessaire sera adoptée. 	<ul style="list-style-type: none"> informer la population néo-brunswickoise des positions des partis fédéraux quant à l'équité salariale en vue des élections fédérales; demander l'adoption des règlements nécessaires pour compléter la Loi sur l'équité salariale fédérale; continuer à participer au mouvement féministe au Canada.

• ¹ Sondage effectué auprès de 400 Néo-Brunswickois par Corporate Research Associates en août 2018, Les résultats globaux sont exacts à ±4.9 points de pourcentage, 19 fois sur 20.